

Conseil de quartiers Ouest

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIERS DU JEUDI 20 JANVIER 2011



Présents :

Collège des élus :

Jean-François Chazottes, Président
Philippe Ménager, 1^{er} Maire adjoint
Jacqueline Marconi, Maire adjointe
Geneviève Bonnisseau, Conseillère municipale
Pascale Soulard, Conseillère municipale

Collège des acteurs socio-économiques et associatifs :

Téta Bendavid, artiste
Laurence Brédillet, pharmacienne
Philippe Daout, Président de l'association du Parc de la Cloche
Christian de Barros, amicale place du marché
Anna-Dora Rodriguez, libraire
Pierre-Michel Sanpara, Société conseils de gestion
Pierre Stouvenel, Mrap

Collège des habitants :

Patrice Roux
Colette Henno
Thierry Chaudron
Patrice Le Guen
Françoise Le Quinio
Annie Prédal
Denis Reynaud
Jean-Jacques Gabas



La séance est ouverte à 20h15.

Jean-François Chazottes présente à l'assistance ses vœux à l'occasion de cette nouvelle année. Pour cette 9^e réunion du Conseil de quartiers Ouest, il rappelle les grands principes et le fonctionnement de cette instance. Objectifs prioritaires : échanger pour améliorer le quotidien des habitants du quartier.

1/ Rapport d'activité

Adoption du budget 2011

Le débat sur les orientations budgétaires 2011 du 18 novembre dernier a permis de

souligner le caractère inédit de la situation politique et financière des collectivités locales, lourdement menacées dans leur autonomie par la suppression de la taxe professionnelle et par le gel des dotations de l'Etat pendant trois ans. Le budget 2011 tient compte de ces nouvelles dispositions et doit permettre de préserver la qualité des services et d'investir sur les secteurs prioritaires tout en réduisant le recours à l'emprunt de 36% par rapport à 2010.

Jean-François Chazottes commente alors le tableau du budget 2011 dont les postes Investissement et Fonctionnement s'élèvent respectivement à 25 196 978 euros et 48 912 745 euros.

Charte des Conseils de quartiers

Suite au renouvellement des Conseils de quartiers du 27 mai 2010, il est apparu nécessaire d'en améliorer le fonctionnement, en complétant le titre 2 de la Charte. Nul ne pourra dorénavant siéger dans deux collèges en même temps. Afin d'assurer au sein du collège habitants une meilleure représentativité des quartiers, la candidature de plusieurs membres d'un même foyer n'est pas souhaitée. De plus, en cas d'indisponibilité ou de démission d'un représentant associatif et socio-économique, la structure représentée peut proposer au président du conseil, un remplaçant. Pour le collège des habitants, la démission sera constatée après trois absen-1

ces, non excusées, consécutives. Ces modifications ont été adoptées à l'unanimité au Conseil municipal du 16 décembre dernier.

Lors de ce Conseil municipal, un tirage au sort a désigné Thierry Chaudron comme remplaçant de Catherine Le Guen. Trois suppléants ont été également élus : Luigi Surace, Claude Leroux et Michel Nourry.



Cahier des prescriptions architecturales

Dans le souci de préserver du Centre ancien, son caractère de vieux village d'Ile-de-France et d'orienter les initiatives des architectes, la ville d'Orly a rédigé fin décembre en partenariat avec son principal aménageur la Semorly, un cahier des prescriptions architecturales. Ce document d'une trentaine de pages, a valeur contractuelle et s'imposera désormais à tous les nouveaux projets du Centre ancien.

Plan d'exposition au bruit (Peb)

Le PEB est un document d'urbanisme (annexé au PLU) visant à limiter l'urbanisation aux abords des aéroports. Celui d'Orly qui date de 1975 vient d'être récemment mis en révision et selon le calendrier prévisionnel, présenté aux membres de la Cce (Commission consultative de l'environnement). Il pourrait être adopté courant 2012. Si l'avant projet était validé sans modification, Orly serait libérée de toutes contraintes.

Recensement de la population

Jean-François Chazottes présente les chiffres du recensement. Orly compte au total 21207 habitants au 1^{er} janvier 2011.

Pétition du 14 décembre 2010

Jean-François Chazottes évoque une pétition lancée par deux commerçants du marché du vieil Orly contestant pour des raisons d'hygiène, le

transfert de leur activité sur la nouvelle place du marché. Surpris de cette contestation inattendue de la part de commerçants ayant été impliqués dans la concertation préalable à l'élaboration du projet, Jean-François Chazottes s'est inquiété des pratiques exercées sur les marchés de plein vent organisés sur les autres communes. Ceci lui a permis de démontrer qu'à Vincennes, par exemple, les étals des poissonniers, bouchers et charcutiers ne disposent pas d'installations fixes. Ce constat amène le Président du conseil à s'interroger sur le bien fondé de cette pétition. Il précise que la municipalité reprendra prochainement contact avec les commerçants pour que le transfert du marché puisse s'effectuer sur cette nouvelle place dans le courant du printemps.

Projet du Grand Paris

François Ripoll présente brièvement les différentes options des tracés et des dessertes des transports publics contenues dans le projet du Grand Paris et résume les débats qui se sont déroulés sur ce thème au Centre culturel le 13 janvier dernier. Il insiste notamment sur les attentes exprimées par la municipalité.

Place du marché

Jean-François Chazottes évoque l'événement majeur de la fin d'année 2010, l'inauguration de la nouvelle place du marché. Il fait ensuite le point sur l'évolution des projets de construction prévus autour de cette nouvelle place et notamment celui de l'immeuble Cic avec 10 logements, l'immeuble Villa d'Arpin et l'installation d'un restaurant gastronomique dans l'ancienne maison Foreau (ex Docteur Gouy).

2/ Analyse des besoins sociaux



Claire Cabrera, maire adjointe à l'action sociale et solidaire, prend la parole pour présenter « l'Analyse des besoins sociaux » (Abs), un document élaboré par le Centre communal d'action sociale pour analyser la population d'Orly dans l'objectif d'améliorer les dispositifs d'aides aux personnes. Lors de l'élaboration de cette Abs, les groupes de travail ont ciblé leurs analyses sur deux questions prioritaires : l'allongement de la vie et la précarité.

Cela a permis de constater, une précarisation plus grande des populations déjà fragilisées : personnes âgées, jeunes, familles monoparentales... On note des écarts importants : 1/3 des allocataires CAF se concentrent sur les Aviateurs et Navigateurs, le chômage touche de manière très inégale les territoires. Selon l'Insee, 30% des ménages sont sous le seuil de pauvreté. Le phéno-

mène d'isolement social et affectif touche tous les publics. On note également des difficultés pour l'accès aux soins, considéré pourtant comme prioritaire.

Autre élément du constat, des personnes connaissent des difficultés grandissantes à se mobiliser pour faire face à leur situation ou mobiliser les institutions. On note une perte de confiance des personnes en difficulté vis-à-vis des institutions en raison notamment de la complexité des démarches administratives, de la multiplicité des référents et des lieux. Enfin des problématiques autour de la parentalité : Orly est la 5^e ville du département comptant le plus de familles nombreuses, soit 805 familles, elle compte également selon l'Insee 940 familles monoparentales dont 1900 enfants. La répartition des personnes âgées connaît d'importantes variations entre les quartiers. 50% des plus de 60 ans vivent dans le parc social. La gestion de la dépendance devient une question centrale sachant qu'un habitant sur 7 a plus de 75 ans. Cela implique notamment une diversification des offres de services et des compétences professionnelles en privilégiant les notions de proximité et de mobilité.

Dans ce fait, les « aidants familiaux » sont confrontés à de nouvelles difficultés. Ces personnes sont pour beaucoup des retraités plus ou moins âgés. Leur action se révèle pourtant indispensable au maintien à domicile de qualité dans le respect des souhaits des personnes âgées. Les projections démographiques de l'INSEE estiment que le nombre d'Orlysiens de plus de 85 ans va doubler d'ici 2013, tripler en 2020.

Toutes ces analyses font l'objet d'un cahier des charges précis avec des actions à mener très concrètes pour améliorer le quotidien des personnes. La création d'un « observatoire de la vie sociale » doit permettre aux différents partenaires de travailler en réseau et de suivre l'évolution des actions menées.

3/ Projets et travaux

Aménagement de La Poste

Thierry Chaudron, ancien directeur de la Poste d'Orly commente les travaux de rénovation récemment achevés et attendus par les Orlysiens. Il précise à cette occasion que lesdits travaux n'avaient pas été faits en 42 ans. Accessible aux personnes à mobilité réduite, ce nouveau bureau dispose désormais d'un distributeur automatique de billets, remise de chèques à l'intérieur de la salle et d'un pôle de plusieurs îlots en contact direct avec le client pour plus de proximité et diminuer le temps d'attente.



Principaux travaux inscrits au budget 2011 pour le quartier Ouest

Jean-François Chazottes énumère les projets d'aménagements prévus pour cette année : démarrage du réaménagement de la place de la gare, réfection d'une partie de l'allée des Tilleuls, des abords de la zone Senia, sécurisation de la circulation aux abords du Parc de la Cloche, lancement des études de rénovation³

de l'Orangerie, réfection des peintures et de l'éclairage des parties communes de la résidence Méliès et création d'un parc de stationnement aux abords de l'école Jean Moulin.

Fêtes et animations

La période de décembre et janvier a été marquée par le marché de Noël et l'inauguration de la nouvelle place du marché, par les vœux de la municipalité et le banquet des seniors. Il est à noter qu'à l'initiative de la maire, la cérémonie des vœux, qui a réuni 960 personnes, a été ouverte à l'ensemble de la population orlytienne et que le banquet des seniors s'est déroulé sur 4 jours dans les salons de la mairie.



Clôture de l'îlot Joffre

Suite à l'intervention de Christine Janodet auprès de Valophis, la réfection de cette clôture, du côté de l'avenue de l'aérodrome sera réalisée lors du premier semestre 2011.



Sécurité - Prévention

Jean-François Chazottes présente les chiffres de la délinquance dans le secteur du Centre ancien pour les mois d'août, septembre et octobre 2010. Il présentera les chiffres complets de l'année 2010 lors du prochain Conseil. Sur le problème des voitures ventouses, Jean-François Chazottes souligne l'excellente coopération avec le commissaire de Police de la circonscription Orly-Choisy. Dans le respect des procédures en vigueur, ces voitures sont généralement enlevées.

Enfin, le Président du Conseil de quartiers a présenté à chaque membre du conseil, un tableau récapitulatif des dispositifs juridiques que la commune met à la disposition des Orlytiens.

4/ Suivi des demandes et suggestions

Trafics de stupéfiants

Concernant les trafics de stupéfiants au Parc de la Cloche, Jean-François Chazottes a successivement rencontré des riverains, puis les services de Police. Les services municipaux sont intervenus pour améliorer la visibilité à travers le parc et faciliter aussi la surveillance des lieux. Deux interventions de police ont été menées sur le quartier : le 12 octobre et le 3 novembre, qui ont abouti à plusieurs interpellations. Les contrôles effectués ultérieurement n'ont pas permis de constater d'autres infractions.

Le vieux lavoir

La restauration du toit du vieux lavoir de la rue Louis Bonin est très attendue par les habitants du Centre ancien. L'annonce de sa réfection en zing tel qu'il était autrefois, a soulevé un vent de réprobation lors du précédent Conseil. Après intervention auprès de la directrice générale des services d'Orly, la décision a été prise de maintenir le toit en tuiles plates, notamment au moyen des tuiles de récupération des bâtiments Louis Bonin récemment démolis.

Défibrillateurs cardiaques

En réponse à une question de Laurence Brédillet, il est précisé que la ville possède deux défibrillateurs cardiaques, l'un à la piscine municipale, l'autre au Centre administratif. Ce type de matériel ne peut être installé que dans des locaux gardiennés.

Gymnase Youri Gagarine

La réfection des tribunes sera effectuée en régie au printemps 2011 au moyen de panneaux métalliques au lieu de plexiglas.

Passage piétons de la gare

S'agissant d'un problème de sécurité et sans attendre les travaux de rénovation de la place de la gare, il sera effectué un rafraîchissement des passages piétons au printemps.

Circulation dans le quartier du Parc de la Cloche

Jean-François Chazottes précise à cette occasion qu'outre la rénovation de la 1^{ère} partie de l'allée des Tilleuls, il avait fait inscrire au budget une somme de 30000 euros pour la réalisation de divers ralentisseurs et qu'une réunion de concertation avait eu lieu le 25 novembre 2010 pour dresser un état des lieux et rechercher des solutions d'amélioration.



Traversée des voies Sncf par certains collégiens

Les services techniques ont installé au niveau de l'ancien passage à niveau une clôture rigide de 2m de hauteur pour tenter de mettre fin à cette pratique dangereuse.

Bancs autour du monument aux morts

Après vérification, il s'avère que sont implantés autour de ce monument trois bancs métalliques et quatre en béton.

5/ Tour de table

Annie Prédal redemande des précisions sur le projet de la villa Vicariot, et s'inquiète notamment des possibles nuisances engendrées par le futur chantier. Jean-François Chazottes confirme que préalablement à l'ouverture du chantier une réunion d'information sera réalisée à l'attention des riverains. Annie Prédal signale également l'absence de poubelles devant le collège Dorval.

Elle évoque aussi le stationnement gênant à l'angle de la rue du commerce / rue du Maréchal Foch, près du café. Ce secteur fera partie des priorités dans le cadre des interventions des agents de surveillance de la voie publique dont la mise en place devrait intervenir fin 2011.

Anna-Dora Rodriguez informe que deux cabines téléphoniques sont vandalisées, notamment celle de la rue Louis Bonin, ou de la rue Henri Barbusse.

Philippe Daout souhaite avoir des précisions sur la date et les modalités de participation au Conseil de la vie sociale de la résidence Méliès. Il informe également de la tenue d'une fête de quartier organisée par l'association Orly-Parc.

Patrice Roux attire à son tour l'attention sur les problèmes de stationnement autour du café Le Narval et s'interroge sur l'utilité des jardinières en béton. Il suggère de les supprimer pour fluidifier la circulation. Il regrette aussi l'absence de propreté de la rue du maréchal Foch.

Téta Bendavid demande s'il est possible de laisser le parking du 4 rue Pasteur ouvert le soir. Elle déplore de nouveau le mauvais fonctionnement de l'éclairage de la rue Roger Milon. Enfin elle fait part de son grande satisfaction pour l'organisation du banquet des retraités dans les salons de la mairie, auquel elle vient de participer.



Philippe Ménager appelle les habitants à faire preuve de vigilance face à la recrudescence des cambriolages, acte dont il a été victime. Il suggère de développer les relations de voisinage pour établir une certaine solidarité entre habitants, notamment en période de vacances scolaires.

Pascal Perrier évoque la possibilité d'une boîte à idées qui pourrait permettre à chacun d'apporter son point de vue sur un thème particulier et suggère de développer l'organisation de rencontres intermédiaires sur des sujets particuliers.

Denis Reynaud demande des précisions sur l'installation des commerçants sur la nouvelle place du marché. Il évoque également les problèmes de stationnement en double file aux abords des commerces rue du 11 novembre. Il suggère aussi de protéger les pistes cyclables de la Rd 32 au passage des carrefours.

Pascale Soulard tient tout d'abord à souligner la qualité du diagnostic qui a été réalisé par le Ccas sur l'analyse des besoins sociaux. Dans un deuxième temps, elle revient sur son souhait de faire participer davantage le public lors des conseils de quartiers, avec éventuellement des réunions plus thématiques tel que le devenir de l'ancienne place du marché ou l'évolution du Peb. Enfin, elle s'étonne que sur le nouveau site web de la ville, la rubrique des Conseils de quartier n'est plus accessible depuis de la page d'accueil.

Geneviève Bonnisseau regrette l'intervention tardive des services techniques pour déneiger les rues en pente de la Cité Jardins. Elle remarque également le stationnement d'un camion gênant près du collège Dorval.

Pierre-Michel Sanparra demande des informations sur la future supérette de la place du marché, ainsi que sur le restaurant gastronomique. Il s'étonne de la fermeture prolongée du restaurant Amphitriton.

Jean-Jacques Gabas interroge le Président du Conseil sur le devenir de la maison abandonnée dans l'enceinte du collège Dorval. Philippe Ménager précise qu'elle appartient au rectorat de Créteil et se propose de se rapprocher de ce dernier pour connaître ses intentions. Il demande également des précisions sur les travaux de la résidence Méliès et sur la possibilité pour les Orlysiens de participer au groupe de travail attaché à l'analyse des besoins sociaux.

Thierry Chaudron, conscient de l'écoute cordiale et du travail constructif qui s'est installé au sein de ce conseil, souhaite que celui-ci soit désormais divisé en deux temps, avec une deuxième partie faisant plus de place aux échanges avec le public. Jean-François Chazottes s'avoue réservé sur la question, et rappelle que le rôle des conseillers est de recueillir et porter les questions du public.

Pierre Stouvenel revient sur le problème du ramassage des déchets verts de la résidence des Tourelles. Il s'étonne que les copropriétaires ne bénéficient pas de ce service.

Colette Henno regrette la vitesse excessive rue Henri Barbusse et le caractère non dissuasif du carrefour sur-élevé. Elle s'interroge sur le projet de réfection de la place de la gare et regrette le faible nombre de rondes de Police dans le quartier du Parc.

Patrice Le Guen souhaiterait que la ville installe des panneaux pour signaler la présence du Consulat du Maroc, avenue de la Victoire. Il demande également des précisions sur l'aménagement du Parc Méliès. Il signale la présence de nids de poules sur le trottoir de la rue Guy Môquet devant les salles de convivialité et suggère la mise en place d'un service de déneigement dédié aux personnes âgées.

Françoise Le Quinio apprécie le tableau rappelant l'ensemble du dispositif d'aide juridique de la ville et en demande la diffusion aux Orlysiens. Elle rappelle que la supérette est très attendue des personnes âgées et signale qu'il n'y avait aucun commerçant sur le marché mercredi dernier.

Christian de Barros revient sur l'incendie d'un véhicule place du marché. Il informe que l'amicale des locataires souhaite être partie prenante dans le réaménagement de l'ancienne place du marché. Il demande également des informations complémentaires sur le projet Louis Bonin. Il signale que l'installation des plots par les services techniques qui empêchent le passage des véhicules au travers de l'ilot du marché a apporté une nette amélioration.

Laurence Brédillet demande s'il est prévu un projet de réaménagement de la place de l'église. Elle informe 6

également des nuisances provoquées par une entreprise du Senia, à proximité de Marianne Fleurs. Cette dernière effectue l'entretien mécanique de ses poids lourds sur la voie publique. Elle informe les participants qu'un projet de loi devrait prochainement imposer l'installation de défibrillateurs dans les entreprises de plus de 10 salariés.

6/ Questions diverses et échanges avec le public

Monsieur Talon exprime ses regrets quant à l'urbanisation de l'intérieur de l'îlot Bonin et renouvelle ses affirmations sur l'inconstructibilité de ce secteur. Il s'en suit un échange animé avec le Président, lequel rappelle qu'il avait déjà maintes fois répondu à ces questions que ce soit par courrier ou à l'occasion des réunions du Conseil.

Monsieur Saché regrette le laxisme des services concernant la gestion du gymnase Dorval et l'entretien de la rue du Maréchal Foch. Il souligne les difficultés de stationnement rencontrées dans cette rue.

Le docteur Gabrieleff confirme pour sa part les difficultés de stationnement devant les commerces de la place de la gare et la vitesse excessive des véhicules dans le quartier du parc de la cloche.

Enfin Madame Vilandrau rappelle les difficultés de stationnement occasionnées par les véhicules de l'entreprise implantée en haut de l'allée du Lac.

La séance est levée à 22h50 et suivie du traditionnel buffet offert par Michel Beltoise.
